

# La commune de Collex-Bossy

## Population

## vue par le recensement

### Le recensement de la population de 2000 : une photographie de la Suisse

Les recensements constituent une source indispensable pour décrire les structures démographiques et socio-économiques d'un pays, et ce jusqu'à l'échelon des communes et des quartiers. En Suisse, ils sont organisés tous les dix ans depuis 1850.

La population de Collex-Bossy a été multipliée par 2,9 entre 1900 et 2000, passant de 444 à 1 279 habitants. En 2000, par le nombre d'habitants, Collex-Bossy se place au

32<sup>e</sup> rang des 45 communes genevoises ; un siècle plus tôt, elle figurait au 25<sup>e</sup>. Sa population se compose de 49,4% de femmes et de 50,6% d'hommes ; leurs âges moyens sont respectivement de 35,6 ans et 36,2 ans. Cette année-là, on a recensé 117 enfants âgés de 0 à 6 ans (9,1% de la population) et 1 nonagénaire.

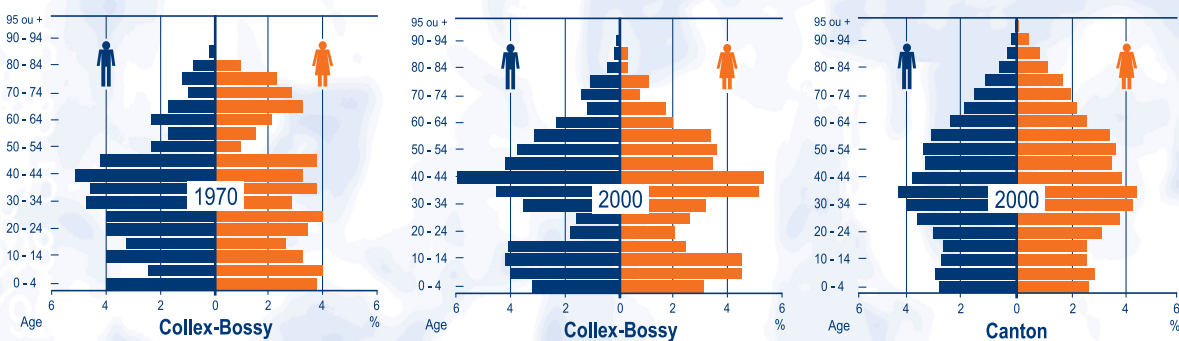
### Evolution de la population depuis 1900

	Effectif	Variation décennale (%)	due au solde migratoire (%)
1900	444	0,9	...
1910	411	- 7,4	...
1920	443	7,8	...
1930	468	5,6	...
1941	468	0,0	...
1950	512	9,4	...
1960	548	7,0	...
1970	526	- 4,0	- 10,9
1980	524	- 0,4	- 0,6
1990	952	81,7	68,9
2000	1 279	34,3	24,8

### Population selon le sexe et le groupe d'âges, en 2000

Age	Hommes	En %	Femmes	En %
0 - 19	198	30,6	186	29,4
20 - 39	146	22,6	166	26,3
40 - 64	248	38,3	226	35,8
65 - 79	46	7,1	46	7,3
80 ou +	9	1,4	8	1,3
Total	647	100,0	632	100,0

### Pyramides des âges en 1970 et 2000



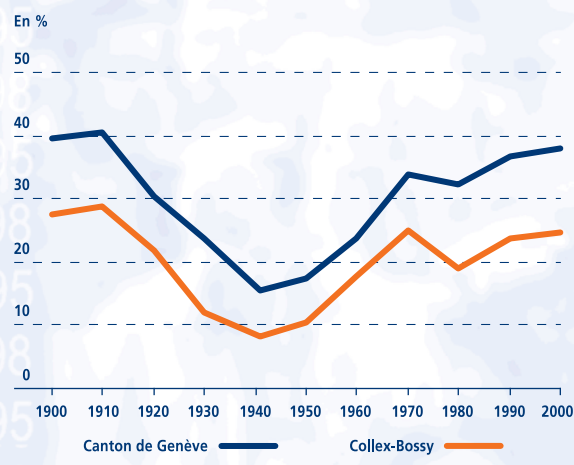


## Origine - Nationalité

### Population selon l'origine, en 2000

	Effectif	En % du total	En % par origine
<b>Suisses</b>	<b>963</b>	75,3	100,0
de naissance	797	62,3	82,8
par naturalisation	141	11,0	14,6
sans indication	25	2,0	2,6
<b>Etrangers</b>	<b>316</b>	24,7	100,0
dont nés en Suisse	46	3,6	14,6
<b>Total</b>	<b>1 279</b>	100,0	///

### Evolution de la proportion d'étrangers depuis 1900



### Suisses, étrangers et double nationaux

La population collésienne et bossiote est formée de 75,3% de Suisses (11,0% de naturalisés) et de 24,7% d'étrangers. Au XX<sup>e</sup> siècle, la proportion d'étrangers a été la plus forte en 1910 (29,0%) et la plus faible en 1941 (8,1%).

En 2000, parmi les 316 étrangers originaires de 47 pays, 14,6% sont nés en Suisse. Par ailleurs, un habitant sur six (17,0%) est un Suisse double national : en plus de la nationalité suisse (acquise à la naissance ou par naturalisation), il détient au moins une autre nationalité. Plus d'un tiers (41,7%) de la population a donc une nationalité étrangère, les plus fréquentes étant la française, l'italienne et la britannique.

### Etrangers et Suisses double nationaux : les cinq principales nationalités, en 2000

	Etrangers	Suisses double nationaux	Total	En %*
<b>France</b>	45	98	<b>143</b>	11,2
<b>Italie</b>	44	43	<b>87</b>	6,8
<b>Royaume-Uni</b>	66	14	<b>80</b>	6,3
<b>Etats-Unis</b>	40	6	<b>46</b>	3,6
<b>Espagne</b>	12	19	<b>31</b>	2,4
<b>Autres pays</b>	109	37	<b>146</b>	11,4
<b>Total</b>	316	217	<b>533</b>	41,7

\* En % de la population totale.

## Langue

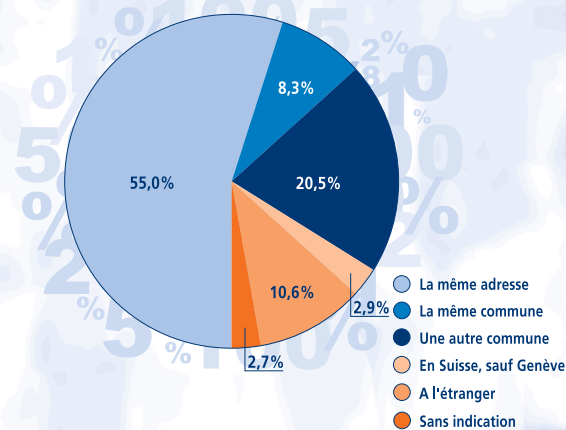
### Le français et les autres langues

Selon la définition du recensement, la langue principale est "celle dans laquelle on pense et que l'on sait le mieux". Le français est la langue principale de 80,0% des Collésiens et Bossiotes. Il précède l'anglais (9,5%), l'allemand (3,3%), l'italien (1,5%) et l'espagnol (1,3%). Ensemble, ces cinq langues sont parlées par 95,6% des habitants de la commune. A l'échelon cantonal, le français (75,8%) est suivi, à égalité, par l'allemand et l'anglais (3,9%), l'italien (3,7%), le portugais (3,5%) et l'espagnol (3,3%).

A Collex-Bossy, comme dans l'ensemble des communes, l'importance du français comme langue principale s'affirme au cours des trente dernières années. De 70,7% en 1970, la part du français passe à 80,0% en 2000 et, dans le canton, de 65,4% à 75,8%.

## Domicile

### Où habitiez-vous 5 ans avant le recensement ?



## Marché de l'emploi

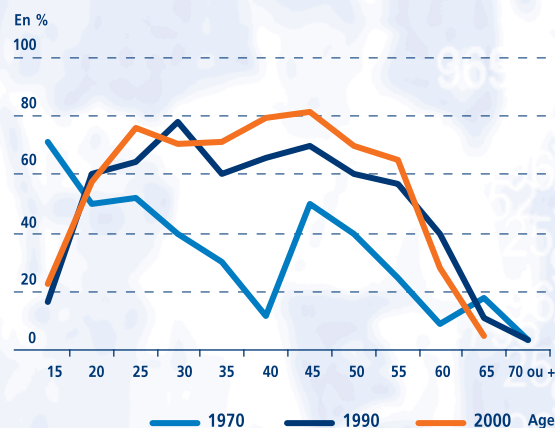
### Féminisation de la population active

Les personnes actives (666), occupées ou sans emploi, constituent plus de la moitié de la population collésienne et bossiote. Entre 1970 et 2000, cette population s'est féminisée, la part des femmes passant de 26,3% à 42,2%.

En 2000, 160 personnes travaillent dans la commune de Collex-Bossy (frontaliers non compris). Elles sont actives principalement dans le secteur de l'agriculture.

En plus des résidents occupés dans la commune (environ 100), celle-ci attire donc chaque jour quelque 60 personnes en provenance d'une autre commune genevoise ou suisse.

Taux d'activité des femmes selon l'âge, de 1970 à 2000



Statut sur le marché de l'emploi, en 2000

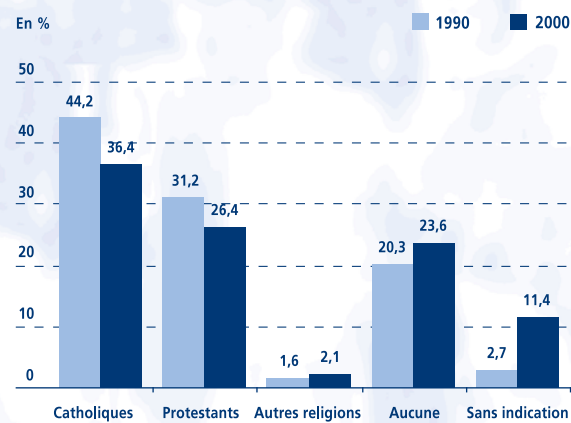
	Effectif	En %	Canton en %
<b>Population active</b>	<b>666</b>	<b>52,1</b>	<b>53,3</b>
personnes occupées	650	50,8	49,9
personnes sans emploi	16	1,3	3,4
<b>Population non active</b>	<b>613</b>	<b>47,9</b>	<b>46,7</b>
enfants de - 15 ans	301	23,5	16,6
personnes en formation	80	6,3	5,9
retraités et rentiers	71	5,6	10,1
autres personnes	161	12,6	14,1
<b>Total</b>	<b>1 279</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Personnes actives occupées, en 2000

	Hommes	En %	Femmes	En %
<b>Indépendants</b>	65	<b>17,1</b>	24	<b>8,9</b>
<b>Salariés</b>	288	<b>75,8</b>	232	<b>85,9</b>
dirigeants et cadres	147	<b>38,7</b>	86	<b>31,9</b>
autres salariés	103	<b>27,1</b>	123	<b>45,6</b>
apprentis	11	<b>2,9</b>	3	<b>1,1</b>
sans indication	27	<b>7,1</b>	20	<b>7,4</b>
<b>Statut inconnu</b>	27	<b>7,1</b>	14	<b>5,2</b>
<b>Total</b>	<b>380</b>	<b>100,0</b>	<b>270</b>	<b>100,0</b>

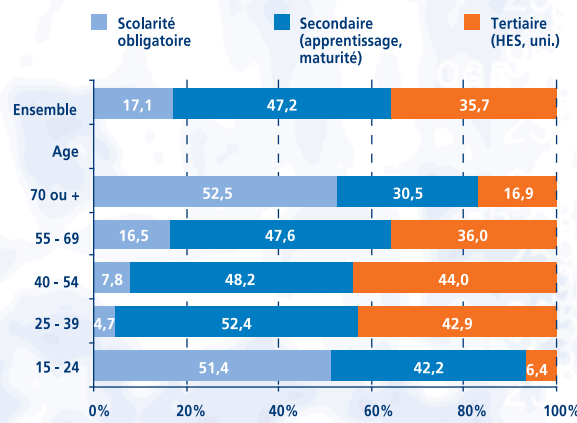
## Religion

A quelle Eglise ou communauté religieuse appartenez-vous ?



## Formation achevée

Habitants selon le niveau de formation atteint, en 2000 (Répartition sans les non-réponses)



## Mobilité

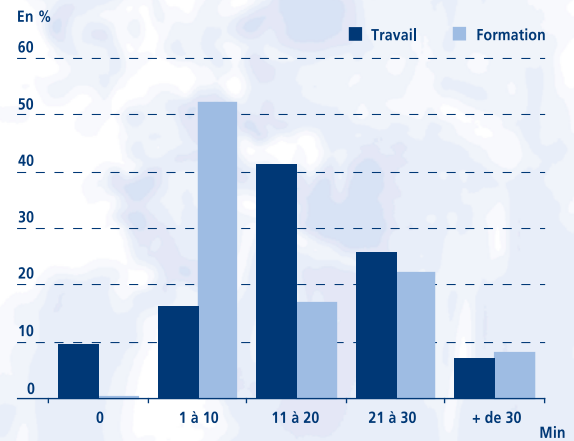
### De plus en plus de navetteurs

Les Collésiens et Bossiotes estiment mettre en moyenne 21 minutes pour rejoindre leur lieu de travail. Les moyens de locomotion les plus couramment utilisés sont la voiture (79,7%) et les transports collectifs (11,9%). Plus des trois quarts des actifs résidants sont des "navetteurs sortant", c'est-à-dire qu'ils travaillent hors de leur commune de domicile (56,7% en 1970, 84,3% en 2000).

Les "navetteurs entrant" (frontaliers non compris) utilisent de préférence la voiture (77,3%) et les transports collectifs (18,2%). Il leur faut en moyenne 21 minutes pour se rendre à leur travail.

Les transports collectifs (39,3%) et la voiture (36,1%) sont les moyens de transport les plus fréquents des personnes en formation (élèves, apprentis et étudiants); 54,6% d'entre elles étudient hors de la commune.

### Durée du trajet domicile - lieu de travail ou de formation, en 2000 (Répartition sans les non-réponses)

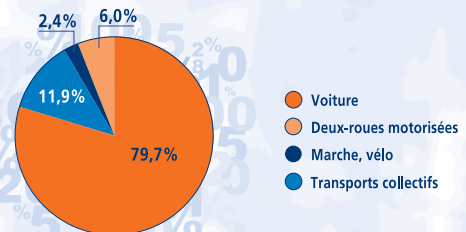


### Lieu de travail ou de formation, en 2000

	Actifs	Elèves
Collex-Bossy	15,7%	44,5%
Ville de Genève	45,9%	24,0%
Autres communes du canton	34,5%	25,2%
Extérieur du canton	4,0%	6,3%
<b>Effectif total</b>	<b>650</b>	<b>293</b>

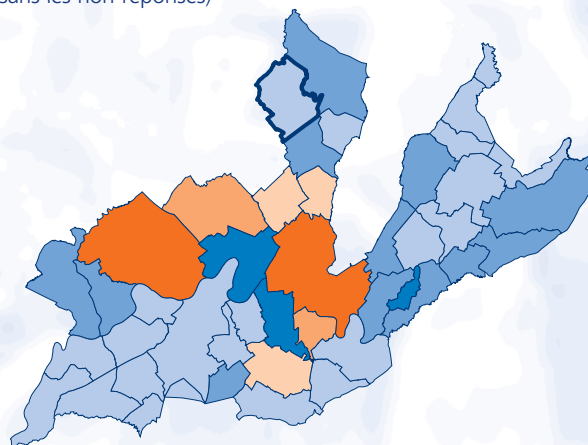
### Moyen de transport des actifs, en 2000

(Répartition sans les non-réponses)



### Attractivité des communes en matière d'emploi, en 2000

Rapport entre les navetteurs entrant et sortant (frontaliers non compris)  
(Répartition sans les non-réponses)



#### Enclaves de Céligny



#### Nombre de navetteurs entrant pour 10 navetteurs sortant

- Plus de 20
- Entre 20 et 15
- Entre 15 et 10
- Entre 10 et 6
- Entre 6 et 3
- Moins de 3